



UNE ANOMALIE GÉNÉTIQUE

Près de 50 000 personnes, porteuses de trisomie 21, vivent en France; 400 000 en Europe; 8 millions dans le monde. Normalement, notre patrimoine génétique est réparti en 23 paires de chromosomes (composés de milliers de gènes), soit 46 chromosomes. Chez le trisomique 21, on note la présence d'un troisième chromosome sur la 21^e paire. Ce n'est pas une maladie car les personnes trisomiques ont des chromosomes normaux. En revanche, elles présentent un déséquilibre numérique de gènes. Un visage rond au nez aplati, de petites mains et de petits pieds sont les principales caractéristiques physiques connues. Cette anomalie génétique affecte en outre le tonus musculaire, provoque des malformations cardiaques et souvent du retard dans le développement psychomoteur. Il n'existe pas de traitement en tant que tel mais à force de volonté, de rééducations cognitives et physiques, notamment dès le plus jeune âge, le trisomique a la capacité de s'intégrer dans la société. Nombre d'entre eux travaillent et sont autonomes.

l'échelle nationale. Du 8 au 28 novembre, une grande collecte sera organisée dans vos établissements, soutenue par une campagne médiatique et d'affichage destinée à sensibiliser la population.

Le 22 novembre, à l'occasion de la 7^e édition de la "Journée de la Trisomie 21", des animations locales réunissant des buralistes, des bénévoles et des trisomiques 21 seront mises en place. Objectif affiché: modifier le regard de nos concitoyens sur les trisomiques.

« Au-delà de communiquer sur le travail de terrain de notre association, nous voulons montrer qu'il est possible pour une personne porteuse de trisomie 21 de vivre en société. Que ce soit à l'école, dans le sport, au travail. Elle peut avoir son propre hébergement et être autonome », souligne Jacques Daniel,

président de l'association, qui voit plus loin: « Nous partageons avec les buralistes la notion de proximité et de lien social. Notre partenariat est naturel. Il est appelé à durer, sur le long terme, grâce à l'engagement d'un réseau de professionnels à nos côtés. »

« Nous avons l'occasion d'associer tous les buralistes à une cause juste et humaine », précise Jean-Luc Renaud (secrétaire général de la Confédération), « Trisomie 21 France a compris notre métier et notre sens de la proximité. Nous fonctionnons sur les mêmes valeurs et notre maillage territorial est un atout. » Le soutien de la profession à ce projet associatif est une première. Il s'inscrit naturellement dans la réalité quotidienne du buraliste. Et participe aussi à montrer que ce réseau « a du cœur ». En sachant que la mobilisation des 29 000

VOTRE BURALISTE SOUTIENT L'ACTION DE TRISOMIE 21 FRANCE

"La Trisomie, je connais bien, on se voit tous les jours."

donnez.

JOURNÉE DE LA TRISOMIE 21
22 NOVEMBRE 2009

EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES PORTEUSES DE TRISOMIE 21

LES PRINCIPES DE L'OPÉRATION

1. COLLECTE NATIONALE DU 8 AU 28 NOVEMBRE

Associé au projet, ADF (distribution) livrera aux buralistes, les semaines qui précéderont, un kit comprenant:

- un tronc pour collecter l'argent;
- une affiche intérieure et une affiche extérieure pour mettre en avant l'opération dans leur commerce;

Objectif: aider financièrement le développement des structures départementales de l'association et l'accueil des familles.

2. JOURNÉE NATIONALE DE LA TRISOMIE 21

Les chambres syndicales départementales et les associations départementales mèneront des opérations locales conjointes le 22 novembre: rencontres sportives, goûters festifs, accueil d'une personne trisomique dans l'établissement, animations artistiques...

Objectif: obtenir une bonne couverture médiatique et inscrire le partenariat dans la réalité du terrain.

à retenir...

Un partenariat exclusif avec les buralistes à l'échelle nationale

Des valeurs communes: travail de terrain, prolongement du lien social, service de proximité

Une cause juste et humaine qui nécessite l'engagement de tous

buralistes de France en novembre donnera une exposition médiatique exceptionnelle à la cause défendue par Trisomie 21 France et l'ensemble des bénévoles des associations départementales. Le Losange reviendra sur les modalités et le calendrier de mise en œuvre de ce partenariat dans le prochain numéro estival. ■

Haude Pellen